



CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM1315 Validité du 14/11/2018 au 13/11/2019



ACCREDITATION
N 5-0545,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 31/12/2016

Dénomination sociale : BEYLAT T.P.

Forme juridique : SAS

Capital : 3 100 000

PARC D'ACTIVITES "LA BATONNE"
RD 315
69390 MILLERY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 823976063

Téléphone : 04 72 31 80 60

Fax : 04 78 05 42 38

Portable :

Responsabilité légale : PELESZEZAK PATRICK PRESIDENT
PELESZEZAK CELINE DIRECTRICE GENERALE

Etablissement : Principal

Numéro Siret : 823 976 063 00011

Code NACE : 4211Z

Numéro caisse de congés payés : 36249U 01 01 01

Assurance Responsabilité travaux :

MMA IARD 111 654 061

Responsable Technique : PELESZEZAK PATRICK

Assurance Responsabilité civile et environnementale :

MMA IARD 111 654 061

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2017

Site internet : groupe-pmp.com

E-mail : beylattp@beylat-tp.com

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	42	EFF3	6 132 578	CA7
Dans l'activité	9	EFF2	48 195	CA1

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Ces secteurs d'activité sont donnés à titre d'information suivant la liste établie en Annexe C de la norme NF X 46-011.

Code / étape*	Secteur d'activité	Date d'attribution**	Date d'échéance
1552 PROB	Ouvrages extérieurs de bâtiment Ouvrages intérieurs de bâtiment Génie civil et terrains amiantifères Installations industrielles Matériel et équipement de transport Niveau d'empoussièrement : 3 - Date maj du D.U. : 23/06/2018	14/11/2017	13/11/2019

* Abréviations : PRE : pré-certification ; PROB : certification probatoire

** ou du plus récent renouvellement

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises", promulguées par l'arrêté interministériel du 14 décembre 2012. En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Le Président de la commission

Richard THOMAS

Le Président de Qualibat

Alain MAUGARD